

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 105 Histoire			
Ancien Code	SOAS1B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS1050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be) HELHa Campus Montignies Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Claudine MARISSAL (claudine.marissal@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN**

COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Appréhender l'actualité sociale et politique
- II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique
- III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique
- IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B05A Histoire 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B05A Histoire 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B05X Histoire 48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B05A Histoire 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B05A Histoire 40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B05A Histoire 40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B05X Histoire 40

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B05A Histoire 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer

la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire			
Ancien Code	18_SOAS1B05A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS1051		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un assistant social, dans sa vie professionnelle, est en permanence au centre des tensions politiques qui régissent son travail au quotidien. La capacité à lire la complexité du monde contemporain sans raccourci ou naïveté est indispensable tout autant pour le travailleur social que pour le citoyen. Au terme de l'U.E Histoire, les étudiants de 1ère Bac Assistants Sociaux doivent être capables d'analyser la société contemporaine actuelle à la lumière de l'histoire et des événements du passé notamment en analysant des documents variés et en les situant dans leur contexte.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable:

- D'identifier les apports de la discipline historique dans le cadre de la formation d'Assistant Social.
- Décrire et analyser les contextes historiques pour comprendre le fonctionnement de la société d'aujourd'hui et les enjeux des sujets d'actualité.
- De situer dans le temps des événements marquants liés à l'histoire contemporaine.
- De critiquer, comparer, expliquer et resituer dans leur contexte des documents vus au cours.
- De rechercher des sources pertinentes et poser un regard critique sur celles-ci.
- De sélectionner des informations pertinentes permettant de répondre à une problématique.
- D'exposer par écrit l'analyse de cette problématique en respectant les normes de base d'une production écrite de qualité (structures, argumentation, référencements,...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Origine, évolution et apports de la discipline historique
- II. Les grandes révolutions qui ont conduit à l'avènement de la société contemporaine
- III. Histoire et évolution du travail social et de l'assistance sociale en Belgique
- IV. Histoire politique, sociale et culturelle de la Belgique à travers ses clivages
- V. Approche pratique de l'histoire : production d'un travail

Démarches d'apprentissage

- Présentation magistrale via PPT
- Questions et réflexions portant sur l'analyse de documents écrits, iconographiques, sonores et audiovisuels lors des séances de cours

- Travail de groupe sur la base de séances de travail, d'analyse de documents et/ou d'une visite de terrain en lien avec l'histoire sociale

Dispositifs d'aide à la réussite

- Lors des séances, les modalités de l'évaluation et les attentes de l'enseignant sont clairement explicitées et présentées aux étudiants
- L'enseignant reste disponible concernant toute question éventuelle posée par les étudiants
- Lors du dernier cours, des exemples de questions d'examen sont présentées aux étudiants
- Après la session, une consultation de l'examen est organisée pour les étudiants qui le souhaitent par l'enseignant avec une analyse personnalisée.

Sources et références

Coenen, M.-Th. (Ed.). (2005). Questions d'histoire sociale. Bruxelles: CARHOP.
 Chlepner, B.S. (1972). Cent ans d'histoire sociale en Belgique, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
 Crouzet, F. (2000), Histoire de l'économie européenne, 1000-2000, Paris: Albin-Michel.
 Mabilie, X. (2011), Nouvelle histoire politique de la Belgique, Bruxelles: CRISP.

Une orientation bibliographique plus complète sera présentée au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus mis en ligne sur Connected reprend les notes de cours (résumé) et les documents analysés au cours. Les étudiants sont cependant invités à intégrer les compléments d'informations par une prise de note lors des cours. Des documents supplémentaires, des extraits vidéo et des films peuvent éventuellement être présentés lors des séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit portant sur la matière vue au cours conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus (70 % des points)
- Travail écrit par groupe (30 % des points).
- En seconde session, le travail de groupe devient un travail individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas d'absence (justifiée) lors de la remise du travail, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant au plus tard le jour de la remise du travail afin de lui communiquer copie du justificatif et fixer les modalités d'un dépôt. A défaut, l'étudiant sera sanctionné d'un "PP".

Une mention PP à une partie d'épreuve s'impose à son ensemble.

En cas de seconde session (Q3), l'étudiant devra OBLIGATOIREMENT représenter (sauf si le jury avait validé L'UE Histoire en juin) la ou les parties échouées ou non présentées en juin (examen et/ou travail). Si cela n'était pas le cas, l'étudiant aura la mention PP.

Le travail au Q3 sera un travail individuel.

Les étudiants en poursuite d'études ou en année diplômante ne devront repasser que l'examen écrit (Q2 ou Q3).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).